

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
DU CONSEIL DES MAIRES TENUE LE
MERCREDI 9 AVRIL 2008
À 19 HEURES 30
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DE L'AMIANTE
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

| | | |
|-----|----------------------|---------------------------|
| M. | Marquis Bédard | Kinnear's Mills |
| M. | Luc Berthold | Thetford Mines |
| M. | Jean Binette | Beaulac-Garthby |
| Mme | Nicole Bourque | Saint-Pierre-de-Broughton |
| M. | Normand Boutin | Disraeli Ville |
| M. | Philippe Chabot | Saint-Jacques-de-Leeds |
| Mme | Hélène Faucher | Adstock |
| M. | Réjean Fortier | Saint-Fortunat |
| M. | André Gosselin | Disraeli Paroisse |
| M. | Gérald Grenier | Sainte-Clotilde-de-Beauce |
| M. | Paul Grenier | East Broughton |
| M. | Ghislain Hamel | Saint-Jean-de-Brébeuf |
| M. | Jacques Laprise | Saint-Julien |
| M. | Steven Laprise | Saint-Jacques-le-Majeur |
| M. | Gérald McKenzie | Sainte-Praxède |
| M. | Pierre Quirion | Adstock |
| M. | Jean-Marie Rodrigue | Saint-Adrien-d'Irlande |
| M. | Guy Roy | Sacré-Cœur-de-Jésus |
| Mme | Josette Vaillancourt | Saint-Joseph-de-Coleraine |
| M. | Bruno Vézina | Irlande |

La séance est ouverte sous la présidence de la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher.

M. Alain Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la réunion.

1 PENSÉE ET MOT DE BIENVENUE

La session est ouverte à 19 h 30 et la pensée qui suit est lue par la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents :

*« Ouvrir son esprit au monde, ouvrir son cœur aux autres, c'est
rester jeune à n'importe quel âge. »*

(Jacques Sèvre)

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM-2008-04-5213

Il est proposé par M. Réjean Fortier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance précédente
 - 3.1. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 mars 2008
 - 3.2. Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 12 mars 08
 - 3.2.1. Activité des maires – Cabane à sucre
 - 3.2.2. Souper des municipalités
 - 3.2.3. Changement de nom de la MRC
 - 3.2.4. Projet Internet haute vitesse
 - 3.2.5. Compostage domestique
4. Période de questions
5. Rapport des comités
 - 5.1. Comité administratif du 1^{er} avril 2008
6. Correspondance
 - 6.1. Résumé de la correspondance reçue
7. Demande de rencontre
8. Gestion financière et administrative
 - 8.1. Comptes payés
 - 8.2. Comptes à payer
 - 8.3. Régionalisation de l'immigration dans Chaudière-Appalaches
 - 8.4. Commission sur la représentation électorale
 - 8.5. Majoration des indemnités de kilométrages
 - 8.6. Planification des réunions
 - 8.7. Corporation des officiers municipaux agréés
 - 8.8. Réaffectation budgétaire
9. Aménagement du territoire
 - 9.1. Certificats de conformité
 - 9.2. Règlement n° 102, document indiquant la nature des modifications
 - 9.3. Révision du schéma d'aménagement
 - 9.4. Règlement n° 103 amendant le schéma d'aménagement révisé
 - 9.5. Demande d'exclusion de la zone agricole
 - 9.6. Projet de règlement n° 105 modifiant le schéma d'aménagement révisé
10. Réflexion stratégique de la MRC
 - 10.1. Plan de développement économique régional 2008-2018
11. Sécurité publique
 - 11.1. Schéma de couverture de risques – Sécurité incendie
12. Environnement
 - 12.1. Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François
 - 12.2. Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
 - 12.3. Programme RECYC-FRIGO
 - 12.4. Règlement n° 71 – Tri et conditionnement des matières résiduelles
 - 12.5. Comptoir familial de Thetford Mines inc.
13. Développement économique
 - 13.1. Mine Bell – Projet d'entreprise-école
 - 13.2. Grands prix de la ruralité
 - 13.3. Activité « Événement emploi »
 - 13.4. La minute touristique
 - 13.5. Fonds d'aide aux territoires en difficulté
14. Demande d'appui
 - 14.1. MRC situées sur le territoire de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
15. Politique nationale de la ruralité
 - 15.1. Pacte rural 2007-2014
 - 15.2. Pacte rural 2002-2007
 - 15.3. Projet de laboratoire rural
16. Varia
 - 16.1. Unité régionale de Loisir et de Sport de la Chaudière-Appalaches

- 16.2. Mission France-Famille
- 16.3. Comité de sécurité publique
- 16.4. Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches
- 16.5. Centre universitaire des Appalaches
- 17. Prochaine rencontre
- 18. Levée de la séance

Adopté

3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 mars 2008

CM-2008-04-5214

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 12 mars 2008.

Adopté

3.2 Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 12 mars 2008

3.2.1 Activité des maires – Cabane à sucre

Rappel de cette activité qui se tiendra le vendredi 11 avril prochain.

3.2.2 Souper des municipalités

L'édition 2008 de cet événement se tiendra à l'Auberge Mi-Chemin, à Saint-Pierre-de-Broughton. Les invitations seront transmises aux municipalités dans les prochains jours.

3.2.3 Changement de nom de la MRC

Les noms proposés ayant reçu les taux de préférence les plus élevés ont été transmis à la Commission de toponymie, qui offre le service d'analyse des suggestions, sans frais. Des démarches avaient été préalablement effectuées auprès d'organismes municipaux ayant déjà effectué un processus similaire et auprès d'autres sources d'information.

3.2.4 Projet Internet haute vitesse

Les recherches relativement aux technologies disponibles et aux projets réalisés sont en cours. Une conférence WEB gratuite sur ce sujet est diffusée par Québec Municipal le 10 avril.

3.2.5 Compostage domestique

Suivi de l'invitation adressée aux municipalités relativement à un possible appel d'offres regroupé (le modèle privilégié est un composteur domestique en polyéthylène noir, d'une valeur d'environ 50 \$ l'unité. Formation gratuite si plus de 50 unités).

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

5 RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Comité administratif du 1^{er} avril 2008

Copie du projet de procès-verbal de la réunion du Comité administratif tenue le mardi 1^{er} avril 2008 est déposée.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Résumé de la correspondance reçue

Un tableau synthèse de la correspondance reçue pour la période du lundi 3 au vendredi 28 mars est déposé.

7 DEMANDE DE RENCONTRE

La rencontre avec les représentants de Tourisme-Amiante est reportée à 19 h 00, en préséance du Conseil des maires du mercredi 14 mai prochain.

Les représentants du Comité de diversification économique de la région de Thetford rencontreront le Conseil à compter de 18 h 15.

8 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

8.1 Comptes payés

CM-2008-04-5215

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'entériner le paiement, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2008, des comptes suivants, pour un montant total de 62 389,31 \$, et correspondant aux chèques numéros 5794 à 5829 inclusivement, pour un montant de 29 423,93 \$, huit (8) paiements automatiques, pour un montant de 6 593,84 \$, et quatre (4) prélèvements pour les salaires, pour un montant de 26 371,54 \$.

Adopté

8.2 Comptes à payer

Aucun compte à payer.

8.3 Régionalisation de l'immigration dans Chaudière-Appalaches

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches mène un projet, en ce sens, avec plusieurs ministères et autres partenaires de la région. Le directeur général livre le compte rendu de la rencontre d'information du 18 mars dernier.

8.4 Commission de la représentation électorale

À la suite du dépôt du projet préliminaire de la Commission, une correspondance a déjà été acheminée au Directeur général des élections (DGÉ) pour l'aviser des démarches en cours à la MRC en vue d'un changement de nom, ce qui aura une incidence au niveau du nom de la nouvelle circonscription proposée. La MRC s'est réservé le droit de se prononcer sur le découpage proposé.

Des audiences publiques auront lieu prochainement dans la région, soit à Saint-Joseph-de-Beauce (23 avril), à Montmagny (24 avril) et à Lévis (30 mai). La MRC s'inscrira en vue d'une éventuelle présentation lors des audiences de Lévis.

La Conférence régionale des élus (CRÉ) Chaudière-Appalaches a formé un comité chargé d'étudier la proposition préliminaire de délimitation de la région, comité dont fait partie Mme Faucher. La CRÉ ne se prononcera pas sur un découpage mais plutôt sur des principes directeurs pouvant guider le processus, en visant le statut quo quant au nombre de députés sur le territoire.

Un tour de table est effectué pour obtenir la position de chacune des municipalités de la MRC.

CM-2008-04-5216

Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement d'entériner la nomination de Mme Hélène Faucher au sein du comité d'étude, formé par la CRÉ Chaudière-Appalaches, relativement au projet préliminaire de la Commission de la représentation électorale.

Adopté

8.5 Majoration des indemnités de kilométrages

Conformément au tarif reconnu par le gouvernement du Québec, le taux accordé pour l'utilisation du véhicule personnel des élus et des employés de la MRC est de 0,415 ¢/km à compter du 1^{er} avril 2008.

8.6 Planification des réunions

Le calendrier sera distribué au cours du mois de mai, dès que le nouveau copieur couleur sera installé.

8.7 Corporation des officiers municipaux agréés (COMAQ)

CM-2008-04-5217

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à participer au Congrès annuel de la COMAQ, les 28, 29 et 30 mai prochain, à Québec, à défrayer les coûts d'inscription et de repas, au montant de 605 \$, taxes de vente en sus, et à lui rembourser ses frais de déplacement selon la politique en vigueur.

Adopté

8.8 Réaffectation budgétaire

CM-2008-04-5218

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser les réaffectations budgétaires suivantes :

| | | | |
|----------------|--|-------------|-------------|
| # 02-45000-100 | PGMR – Rémunération régulière | | 4 000,00 \$ |
| # 02-45000-200 | PGMR – Cotisations de l'employeur | | 1 000,00 \$ |
| # 02-11000-349 | LÉGISLATION – Activités régionale & suprarégionale | 5 000,00 \$ | |

Nonobstant les dispositions générales à l'établissement des quotes-parts pour la fonction « Législation », la répartition des quotes-parts pour la dépense du nouveau poste # 02-11000-349 est établie au prorata de la richesse foncière uniformisée de l'ensemble des municipalités.

Adopté

9 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9.1 Certificats de conformité

9.1.1 Paroisse de Disraeli - Règlement n° 345

CM-2008-04-5219

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 345 de la Paroisse de Disraeli amendant le règlement de zonage numéro 219 afin de redéfinir les termes rue, route et chemin.

Adopté

9.1.2 Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur - Règlement n° 213

CM-2008-04-5220

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 213 de la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur amendant le règlement de zonage numéro 98 pour intégrer de nouvelles dispositions sur les chenils et abroger des dispositions relatives à l'abattage d'arbres.

Adopté

9.1.3 Ville de Disraeli - Règlement n° 507

CM-2008-04-5221

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 507 de la Ville de Disraeli, amendant le règlement de zonage numéro 456 pour modifier la définition d'habitation collective dans la terminologie, afin d'autoriser les abris-sommaires en zone agricole et remplacer l'article 19 « Habitations collectives ».

Adopté

9.2 Règlement n° 102, document indiquant la nature des modifications

CM-2008-04-5222

Considérant les dispositions du deuxième paragraphe de l'article 53.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'adopter le document indiquant la nature des modifications que devra adopter la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine à son plan d'urbanisme et à son règlement de zonage, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement numéro 102 de la MRC, et modifiant le schéma d'aménagement révisé par un renvoi à celui adopté lors de la séance du Conseil des maires du 28 novembre 2007, en vertu de la résolution numéro CM-2007-11-5109.

Adopté

9.3 Révision du schéma d'aménagement

CM-2008-04-5223

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement d'adopter le « Document sur les objets de la révision » (DOR) tel que déposé.

Adopté

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CM-2008-04-5224

Considérant que la MRC de L'Amiante a initié le processus de révision de son schéma d'aménagement;

Considérant que la MRC, dans son Document sur les objets de la révision (DOR), prévoit notamment étudier « *l'opportunité de réaliser éventuellement un plan de développement de la zone agricole* » pouvant comprendre « un inventaire de l'état des ressources, des potentiels à mettre en valeur, des produits agricoles et forestiers, de leur transformation et de leur commercialisation et identifier les infrastructures nécessaires à ces activités »;

Considérant que la réalisation optimale de cet exercice requiert l'utilisation d'outils géoréférencés, notamment la matrice graphique du territoire;

Considérant que le territoire rural de la MRC de L'Amiante ne bénéficie pas d'un tel outil;

Considérant que les coûts estimés pour la numérisation et le géoréférencement des 18 municipalités rurales de la MRC sont sommairement établis à 91 000 \$, soit un taux unitaire de 6,00 \$ par unité d'évaluation, avant taxes de vente, pour un total de 14 000 unités;

Considérant que la MRC n'aurait pas à encourir ces frais si les travaux de la rénovation cadastrale étaient complétés sur son territoire, ce qui est le cas dans plusieurs régions du Québec;

Considérant qu'actuellement, selon les indications fournies par le ministère des Ressources naturelles :

- ⇒ des mandats ont été octroyés ou sont sur le point de l'être pour le territoire des municipalités de Thetford Mines, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton;
- ⇒ ces mandats couvrent, au total, 36 % du territoire de la MRC;
- ⇒ les travaux prévus dans le cadre de ces mandats « *ont débuté en 2006-2007 et ils devraient se terminer en 2011-2012* »;

Considérant la volonté du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de voir les MRC se doter d'un tel plan de développement de la zone agricole;

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement de demander à M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches et de la région du Centre-du-Québec et député de Frontenac une aide financière pour couvrir les coûts à être assumés par la MRC de L'Amiante pour effectuer la numérisation et le géoréférencement des matrices graphiques des 18 municipalités rurales de son territoire.

Adopté

9.4 Règlement n° 103 amendant le schéma d'aménagement révisé

À la suite de la réception de l'avis préliminaire de la ministre des Affaires municipales et des Régions, des informations complémentaires seront prises auprès de la direction régionale du MAMR. Le ministère demande notamment de l'informer de tous les projets ayant fait l'objet d'une autorisation de la CPTAQ avant le 10 octobre 2002 et de spécifier la nature des projets que la MRC compte réaliser et les dispositions réglementaires encadrant ces projets.

9.5 Demande d'exclusion de la zone agricole

La demande soumise par la municipalité de Saint-Julien en vue de l'exclusion de la zone agricole permanente du lot « 14-7 P », du cadastre officiel du Canton de Wolfestown, d'une superficie d'environ 10,12 hectares, sera portée à l'attention des membres du Comité consultatif agricole de la MRC.

9.6 Projet de règlement n° 105 modifiant le schéma d'aménagement révisé

9.6.1 Projet de règlement et du document des modifications

CM-2008-04-5225

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement de modification numéro 105 du schéma d'aménagement de la MRC de L'Amiante afin d'intégrer le secteur du Mont Adstock dans l'affectation récréoforestière.

Il est résolu d'adopter le document indiquant la nature des modifications que la municipalité devra adopter advenant la modification du schéma.

Adopté

9.6.2 Modification du délai donné aux municipalités pour formuler leur avis

CM-2008-04-5226

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'établir que le délai accordé aux municipalités pour formuler l'avis prévu à l'article 52 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme soit de 20 jours au lieu de 45.

Adopté

9.6.3 Assemblée publique de consultation

CM-2008-04-5227

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement qu'une assemblée publique de consultation, portant sur la modification du schéma d'aménagement liée au règlement numéro 105, soit tenue à la salle du conseil des maires de la MRC de L'Amiante et de déléguer au directeur général le pouvoir d'en fixer la date et l'heure.

Adopté

9.6.4 Formation de la commission formée en vertu de l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)

CM-2008-04-5228

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement de nommer Messieurs Paul Grenier, Jean Binette et Ghislain Hamel pour former, en compagnie de Mme Hélène Faucher, préfet, la commission qui entendra et expliquera aux contribuables la modification du schéma d'aménagement, conformément aux dispositions de l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, c. A-19.1).

Adopté

9.6.5 Avis de motion – Règlement numéro 105 modifiant le schéma d'aménagement révisé

Un avis de motion est donné par M. Steven Laprise à l'effet qu'un règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure, en vue d'amender le schéma d'aménagement révisé, afin d'intégrer le secteur du Mont Adstock dans l'affectation récréoforestière.

9.6.6 Demande d'avis à la ministre des Affaires municipales et des Régions

CM-2008-04-5229

Attendu que le Conseil d'une MRC peut demander au ministre des Affaires municipales et des Régions son avis sur une modification de son schéma d'aménagement;

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement de demander à la ministre des Affaires municipales et des Régions son avis relativement au projet de règlement numéro 105.

Adopté

10 RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA MRC

10.1 Plan de développement économique régional 2008-2018

Les travaux initiés en 2006 et qui ont mené aux rencontres de discussion de décembre dernier se concluront par un colloque régional qui aura lieu au début du mois de juin prochain, probablement à la Polyvalente de Disraeli.

11 SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 Schéma de couverture de risques – Sécurité incendie

La première rencontre pour la relance du dossier aura lieu dans la semaine du 14 avril.

12 ENVIRONNEMENT

12.1 Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François

CM-2008-04-5230

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement :

- ⇒ d'autoriser le renouvellement de l'adhésion annuelle de la MRC au COGESAF, au montant de 50,00 \$;
- ⇒ de désigner Mme Hélène Faucher, préfet, à titre de représentante de la MRC.

Adopté

12.2 Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

CM-2008-04-5231

Il est proposé par M. Luc Berthold et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement de l'adhésion annuelle de la MRC au CRECA, au montant de 200,00 \$.

Adopté

12.3 Programme RECYC-FRIGO

Un rappel du programme est effectué.

12.4 Règlement n° 71 – Tri et conditionnement des matières résiduelles

Des précisions sont apportées sur ce règlement qui a été adopté en 2001 par la MRC.

12.5 Comptoir familial de Thetford Mines inc.

Une invitation est transmise aux membres du Conseil pour un « 5 à 7 », le mardi 22 avril prochain, dans le cadre du Jour de la Terre et du lancement du programme Écomunicipalité.

13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1 Mine Bell – Projet d’entreprise-école

M. Luc Berthold fait un suivi du dossier, notamment en ce qui concerne les ministères interpellés de même que des aides financières reçues.

Une présentation du « Projet KBB » (mines King – Beaver – Bell) pourrait être effectuée pour les élus municipaux.

13.2 Grands prix de la ruralité

PRIX DE L’AGENT RURAL DE L’ANNÉE

CM-2008-04-5232

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de soumettre la candidature de Mme Carole Mercier à titre d’agent rural de l’année dans le cadre des Grands prix de la ruralité.

Adopté

PRIX MOBILISATION

CM-2008-04-5233

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de soumettre la candidature de la MRC dans la catégorie « Mobilisation » des Grands prix de la ruralité.

Adopté

13.3 Activité « Événement Emploi »

Un retour sur cette activité tenue le vendredi 14 mars dernier est effectué.

13.4 La Minute touristique

Mme Josette Vaillancourt informe les membres du Conseil des points suivants :

- ⇒ l’édition 2008 du brunch touristique aura lieu à Adstock, le dimanche 20 avril prochain, au coût de 20 \$;
- ⇒ Tourisme-Amiante a tenu son assemblée générale annuelle hier soir et elle dépose copie du rapport produit pour l’occasion;
- ⇒ Tourisme-Amiante s’est vu décerné le Grand prix du tourisme en Chaudière-Appalaches, dans la catégorie « Services touristiques », lors d’une cérémonie qui a eu lieu au Club Aramis, le vendredi 4 avril dernier.

13.5 Fonds d'aide aux territoires en difficulté

CM-2008-04-5234

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'adopter le « *Plan de diversification et de développement* », tel que déposé, sur recommandation du Comité de travail.

Adopté

14 DEMANDES D'APPUI

14.1 MRC situées sur le territoire de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Des informations additionnelles seront fournies lors de la prochaine séance du Conseil des maires, relativement à cette demande adressée à la ministre des Affaires municipales et des Régions, afin de modifier le règlement sur les frais exigibles pour la vente de données des rôles d'évaluation aux commissions scolaires.

15 POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

15.1 Pacte rural 2007-2014

Une relance relativement aux rencontres publiques sur le territoire des municipalités locales est effectuée.

15.2 Pacte rural 2002-2007

Le rapport annuel pour l'exercice financier 2007 sera déposé lors de la prochaine séance du Conseil des maires.

15.3 Projet de laboratoire rural

CM-2008-04-5235

Considérant que la MRC a été avisée à l'effet que le projet soumis dans le cadre de la mesure des Laboratoires ruraux n'avait pas été retenu;

Considérant que la MRC peut soumettre une version améliorée de son projet en fonction des commentaires émis en déposant une lettre d'intention à cet effet d'ici le vendredi 18 avril prochain;

Considérant que le Conseil des maires de la MRC croit à la pertinence de son projet;

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement de déposer un projet de laboratoire rural, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, sous la thématique principale des milieux ruraux comme acteurs dans le domaine énergétique, dans une perspective de protection de l'environnement et de développement durable en milieu rural, et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cet effet.

Adopté

16 VARIA

16.1 Unité régionale de Loisir et de Sport de la Chaudière-Appalaches

L'URLS sollicite la participation financière de la MRC dans le cadre de l'édition 2008 de l'événement « Hommage aux bénévoles », qui aura lieu le 16 septembre prochain, à la Maison de la culture de Bellechasse. Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

16.2 Mission France-Famille

CM-2008-04-5236

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de d'autoriser une dépense n'excédant pas 200 \$ relativement à l'accueil de cette délégation de représentants de la France et d'affecter la dépense au poste numéro 02-11000-349.

Adopté

16.3 Comité de sécurité publique

La prochaine réunion du Comité aura lieu ce vendredi 11 avril. Les municipalités désirant porter un point à l'attention des membres du Comité sont invitées à communiquer avec le directeur général.

16.4 Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches

Un compte-rendu des sujets traités lors des rencontres de la Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches sera effectué lors de la séance du Conseil des maires suivante.

16.5 Centre universitaire des Appalaches

Monsieur Bruno Vézina fait état que les démarches initiées en vue de la mise en place d'un programme de formation de deuxième cycle à Thetford Mines a échoué, même si le montage financier était complété, faute de professeur. En effet, aucun professeur de l'Université Laval n'a accepté de se déplacer.

Il indique également que l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) se retirait du dossier. Toutefois, il semblerait que l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pourrait être intéressée.

17 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 14 mai 2008.

18 LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-2008-04-5237

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 22 h 45.

Adopté

**HÉLÈNE FAUCHER
PRÉFET**

**ALAIN GRAVEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**